

**NOTES SUR LES QUESTIONS ESSENTIELLES QUE LA SOUS-COMMISSION 2
ABORDERA PAR CORRESPONDANCE**

1. Examen de la composition de la Sous-commission

La composition de la Sous-commission sera publiée sous la référence GEN-04.

2. Examen des tableaux d'application

*Les commentaires sur le COC-304 devraient être fournis au Président de la Sous-commission, avec copie au Président du Comité d'application et au Secrétariat **avant le 1er novembre 2020.***

3. Mesures pour la conservation des stocks et mise en œuvre des Critères de l'ICCAT pour l'allocation des possibilités de pêche

Documents pour information :

- *Avis de 2020 du SCRS à la Commission - PLE-104*
- *Rapport de la réunion intersessions de la Sous-commission 2 - PA2-602*
- *Rapport du Groupe de travail sur les mesures de contrôle et de traçabilité - PA2-603*
- *Mise en œuvre du ROP-BFT – PA2-601*
- *Lettre du Président de la Sous-commission 2 sur les groupes d'espèces - PA2-604*

Le Président de la Sous-commission fera circuler des projets de recommandations amendant la Rec. 17-06 (thon rouge de l'Atlantique Ouest), la Rec. 19-04 (thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée) et les Recs. 16-06 et 17-04 (germon de l'Atlantique Nord) pour examen par les membres de la Sous-commission 2. Toute réponse devra être soumise dans un délai de deux semaines à compter de sa réception.

*Si les CPC souhaitent soumettre une proposition séparée, celle-ci devra être soumise avant le **15 octobre 2020 (18h, heure de Madrid) au plus tard.***

4. Identification des mesures obsolètes sur la base du point 3 ci-dessus

Si de nouvelles mesures sont adoptées, il convient d'identifier toute mesure redondante.

5. Demande de clarification du sous-groupe BFT du SCRS sur la croissance dans les fermes

Le Président de la Sous-commission 2 présentera une demande de clarification du sous-groupe BFT du SCRS sur la croissance dans les fermes ainsi qu'un projet de réponse.

6. Recommandations à la Commission sur la base des conclusions exposées ci-dessus

Le Président de la Sous-commission 2 fournira un résumé écrit des conclusions de la Sous-commission qui doivent être approuvées ou adoptées par la Sous-commission et ensuite par la Commission.